

Descriptif de module

Domaine : Santé Filière : Sage-femme

1. La sage-femme et sa profession : Fondements scientifiques d'une pratique

2019-2020

Code : BSc – S.SF.370.2002.F.13 Type de formation : Bachelor Master MAS CAS Autre

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25, al. 1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 3 Langue principale d'enseignement
 Français Allemand Italien Anglais: pour la littérature professionnelle
 Autre

3. Pré-requis

Avoir validé le module avoir suivi le module Pas de pré-requis Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées

Compétences génériques

- A. Un savoir approprié aux défis de la politique de santé
- B. Une expertise professionnelle et des compétences méthodologiques
- C. Un comportement professionnel et responsable
- D. Des aptitudes à communiquer, à interagir et à documenter

Compétences spécifiques

- 1. Rôle d'experte sage-femme :
- 2. Rôle de communicatrice
- 3. Rôle de collaboratrice :
- 4. Rôle de manager : Comp. 4.2
- 5. Rôle de promotrice de la santé (Health Advocacy) :
- 6. Rôle d'apprenantes et de formatrices : Comp. 6.1, 6.2, 6.3, 6.4
- 7. Rôle de professionnelle : Comp. 7.3

But général du module :

Construire un projet de recherche posant les bases méthodologiques nécessaire à la réponse d'une question de recherche issue de la pratique professionnelle, en utilisant les résultats de recherche.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Rédiger un projet de recherche issu d'un contexte professionnel en lien avec la périnatalité.
- Enoncer une question de recherche de manière précise en choisissant les concepts spécifiques.
- Appliquer une démarche scientifique pour l'élaboration d'un corpus utile à la construction du projet.
- Prendre en compte les différentes sources de données et développer un regard critique réflexif pour faire des choix pertinents et argumentés.
- Acquérir des compétences méthodologiques.
- Analyser les fondements éthiques de la problématique sélectionnée sur la base d'une réflexion personnelle ainsi que sur les données spécifiques
- Appliquer les principes d'éthique en matière de recherche scientifique.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Le projet : définition, calendrier de travail.
- Construction d'un projet de recherche
- Articulation entre pratiques professionnelles et connaissances scientifiques.
- Mise en action d'un processus de conceptualisation.
- Lecture critique d'articles scientifiques.

- Approfondissement de la connaissance et de l'utilisation des banques de données.

Modalités pédagogiques

- Cours ex cathedra.
- Ateliers de lecture critique d'articles.
- Travail personnel /binôme.
- Présence aux cours.
- Travail dirigé par les directrices du travail de Bachelor.
- Ateliers de recherche documentaire.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Oral Ecrit Pratique Théorique

- Modalités
 - Cours obligatoires ; en cas d'absences, un travail individuel peut être demandé
 - Date de rendu du projet : semaine 3
 - Retour des évaluations semaine 6

Conditions de validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiants en début d'année.

Le module est validé l'étudiant-e obtient au moins la note E à l'évaluation

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e bénéficie d'une remédiation si la note obtenue est Fx.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e est en répétition si la note obtenue est F.

La validation du module est une condition obligatoire pour présenter le travail de bachelor.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible Pas de remédiation possible

La note obtenue après remédiation est E ou D (module validé) ou F (échec)

Remédiation

- Modalités : Travail complémentaire • Date : Selon calendrier défini avec la directrice du projet

Répétition

- **Modalités** : Répétition du module ou réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique de la répétition.
Selon l'article 16, al 3 des directives de filière du Bachelor of Sciences HES-SO de sage-femme du 15.07.2014, la modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et la responsable du module, précisant les exigences et les conditions de réussite.
- **Délai** : 2^{ème} semestre de l'année académique en cours (Semestre 4 de la formation)
- **Conditions de validation du module** : Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.
La note obtenue après répétition est entre A et E (module validé) ou F (échec). En cas d'échec, l'étudiant est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

La validation du projet doit être effective pour commencer le travail de bachelor

9. Bibliographie principale

Cliquez ici pour entrer du texte.

10. Enseignants

- T. Amal, R. Hammer, N. Oberhauser, C. Kaech, Diane Waller
- Enseignantes pour le suivi du projet

Nom des responsables de module : Nadine Oberhauser , Assistante : Christelle Kaech

Descriptif validé le : 13.09.2019

Par : N. Oberhauser